



États financiers 2020

États financiers 2020



TABLE DES MATIÈRES

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	2
Rapport de l'auditeur indépendant.....	3
État des résultats	6
État de la situation financière.....	7
État de la variation de la dette nette.....	8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires.....	10
ANNEXE A – Dette à long terme	29
ANNEXE B – Charges par objet	30
ANNEXE C – Activités de fonctionnement à des fins fiscales	31
ANNEXE D – Activités d'investissement à des fins fiscales	32
ANNEXE E – Excédent accumulé	33

États financiers 2020



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la Société de transport de Laval (STL) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et les estimations. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux administrations locales recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de CPA Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction de la Société maintient un système de contrôle comptable interne, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité relative aux états financiers, principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit et des finances. Le comité d'audit et des finances est composé de membres du conseil d'administration et d'un membre externe. Ce comité rencontre la direction, l'auditeur interne, la vérificatrice générale de Laval et la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Les états financiers ont été audités par Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. dont les services ont été retenus par le conseil d'administration. La vérificatrice générale de Laval, et l'auditeur indépendant peuvent, en toute liberté et en toute indépendance, rencontrer le comité d'audit et des finances.

Laval, Québec
Le 29 mars 2021

Le directeur général,

Guy Picard, PH.D, PMP

Directrice principale et trésorière
Administration et planification d'entreprise,

Kathy Dumortier, CPA, CA

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de la
Société de transport de Laval

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de transport de Laval (ci-après « la société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et l'état des résultats, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la société inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages 31, 32, 33 et 34, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux

circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 29 mars 2021

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

États financiers 2020



ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	Notes	2020 Budget	2020 Réal	2019 Réal
		\$	\$	\$
REVENUS				
Fonctionnement				
Autorité régionale de transport métropolitain		150 054 819	139 488 766	136 533 524
Contrat de gestion déléguée		8 663 195	7 578 576	6 559 164
Transferts des gouvernements fédéral et provincial	3	2 112 273	1 611 670	1 771 636
Autres revenus	4	2 172 816	1 478 580	1 931 351
		163 003 103	150 157 592	146 795 675
Investissement				
Transferts des gouvernements fédéral et provincial	3	39 375 528	21 226 415	16 535 817
		202 378 631	171 384 007	163 331 492
CHARGES				
Transport régulier		110 994 704	106 983 249	99 387 398
Administration générale		21 010 440	21 883 305	20 504 229
Transport adapté		13 123 323	8 713 668	12 242 209
Contrats de gestion déléguée		8 663 196	7 578 576	6 263 896
Frais de financement		3 623 263	2 601 086	2 971 646
Dépenses imprévues		2 409 569	-	-
Amortissement des immobilisations		27 273 000	21 394 726	23 423 978
		187 097 495	169 154 610	164 793 356
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE		15 281 136	2 229 397	(1 461 864)
Excédent accumulé au début de l'exercice			164 892 706	166 354 570
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE			167 122 103	164 892 706

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

États financiers 2020



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2020

	Notes	2020	2019
		\$	\$
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse		27 997 451	24 675 928
Débiteurs	5	3 682 525	7 575 047
Transferts à recevoir	6	81 065 884	91 700 996
		112 745 860	123 951 971
PASSIFS FINANCIERS			
Créditeurs et frais courus	8	31 591 262	28 471 465
Revenus perçus d'avance		325 393	444 567
Dettes à long terme	9	89 779 000	96 477 000
Passif au titre des avantages sociaux futurs	10	9 761 681	8 038 981
		131 457 336	133 432 013
DETTE NETTE		(18 711 476)	(9 480 042)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations	11	178 746 391	168 549 308
Stocks de fournitures		4 009 617	3 349 244
Autres actifs non financiers	12	3 077 571	2 474 196
		185 833 579	174 372 748
EXCÉDENT ACCUMULÉ		167 122 103	164 892 706
Engagements	13		

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

États financiers 2020



ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	Notes	2020	2019
		\$	\$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE		2 229 397	(1 461 864)
Variation des immobilisations			
Acquisitions	11	(31 688 800)	(19 204 459)
Produit de cession		51 888	89 912
Amortissement des immobilisations	11	21 394 726	23 423 978
(Gain) perte sur cession		45 103	(19 644)
		(10 197 083)	4 289 787
Variation des stocks de fournitures		(660 373)	(339 971)
Variation des autres actifs non financiers		(603 375)	874 754
		(1 263 748)	534 783
VARIATION DE LA DETTE NETTE		(9 231 434)	3 362 706
Dettes nettes au début de l'exercice		(9 480 042)	(12 842 748)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE		(18 711 476)	(9 480 042)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

États financiers 2020



ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) de l'exercice	2 229 397	(1 461 864)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	21 394 726	23 423 978
(Gain) perte sur cession	45 103	(19 644)
	23 669 226	21 942 470
Variation nette des éléments hors caisse		
Débiteurs	3 892 522	10 147 640
Transferts à recevoir	10 635 112	11 885 455
Stocks de fournitures	(660 373)	(339 971)
Créditeurs et frais courus	3 692 446	2 682 460
Revenus perçus d'avance	(119 174)	(104 599)
Passif au titre des avantages sociaux futurs	1 722 700	(207 119)
Autres actifs non financiers	336 599	(673 927)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	43 169 058	45 332 409
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions	(32 261 449)	(23 891 437)
Dépôt pour l'achat d'autobus	(939 974)	1 548 681
Produit de cession	51 888	89 912
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(33 149 535)	(22 252 844)
Activités de financement		
Émission de dettes à long terme	24 144 000	13 654 000
Remboursement de la dette à long terme	(30 842 000)	(21 692 000)
Variation des frais reportés liés à la dette à long terme	-	21 673
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(6 698 000)	(8 016 327)
Augmentation nette de l'encaisse	3 321 523	15 063 238
Encaisse au début de l'exercice	24 675 928	9 612 690
Encaisse à la fin de l'exercice	27 997 451	24 675 928

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

États financiers 2020



NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2020

1. Statut et nature des activités

La Société de transport de Laval (ci-après la Société) est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (L.R.Q., chapitre S-30.01). Elle exploite une entreprise qui a pour responsabilité d'organiser et de fournir le transport en commun sur le territoire de la Ville de Laval.

La Société est exonérée d'impôt sur le revenu des sociétés selon le paragraphe 149 (1) (c) de la *Loi de l'impôt sur le revenu et selon l'article 984 de la Loi sur les impôts du Québec*.

Incidences résultant de la pandémie COVID-19

En mars 2020, l'*Organisation mondiale de la santé* a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde. La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à l'écllosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités de la Société. La Société a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière de la Société pour les exercices futurs.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

En tant qu'autre organisme public, les états financiers de la Société sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

a) Méthode de comptabilité

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions leur donnant lieu.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice, et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

b) Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux Normes comptables, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principales estimations comprennent la durée de vie utile des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux de même que les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs ainsi que les transferts à recevoir.

États financiers 2020



NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

Au 31 décembre 2020

2. Sommaire des principales méthodes comptables (Suite)

c) Constatation des revenus

Conformément aux modalités de l'entente en cours d'autorisation en raison du contexte particulier et spécifique de la crise de la Covid-19, pour l'année 2020, la rémunération de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) correspond aux coûts réels des prestations du service de transport collectif sur le territoire de la Société. Ils sont constatés sur la base des montants convenus entre les deux organismes.

De plus, selon les modalités de l'entente de la prestation de la gestion de contrat déléguée qui sont en cours d'autorisations, les revenus provenant de l'ARTM correspondent à une rémunération basée sur les coûts réels pour les équipements métropolitains et la billetterie. Ils sont constatés sur la base des montants convenus entre les deux organismes.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste revenus perçus d'avance. Un paiement de transfert versé sur une base pluriannuelle est considéré comme autorisé lorsqu'un représentant habilité signe une entente avec la Société.

Les autres revenus sont comptabilisés lorsque l'opération à l'origine de leur constatation a été réalisée.

d) Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

États financiers 2020



NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

Au 31 décembre 2020

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

e) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations

Coût et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Celui-ci comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, les durées et les taux annuels suivants :

	Méthode	Durée/Taux
Infrastructures	Linéaire	10 à 40 ans
Bâtiments	Linéaire	40 ans
Véhicules	Dégressif	22 % et 30 %
Ameublement et équipements de bureau	Linéaire	4 à 15 ans
Machinerie, outillage et équipements	Linéaire	5 à 15 ans

Les immobilisations sont amorties dès leur date de mise en service. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration et les immobilisations hors service ne font pas l'objet d'un amortissement.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures comprennent essentiellement des pièces utilisées pour l'entretien du matériel roulant et des infrastructures de la Société. Ils sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Autres actifs non financiers

Les avances versées pour les contrats d'acquisition d'autobus urbains sont présentées à titre d'autres actifs non financiers.

États financiers 2020



NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

Au 31 décembre 2020

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

f) Charges et passif au titre des avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues, non versées, à la fin de l'exercice de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux, auquel participe la Société, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite, comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités; et
- les avantages postérieurs à l'emploi.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale, de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs, est présenté à l'état de la situation financière, pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et nets d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu.

Les obligations, au titre des prestations constituées, sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Société en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués selon la méthode de la valeur ajustée sur une période de quatre ans.

États financiers 2020



NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

Au 31 décembre 2020

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées (suite)

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis, dans le cas des régimes non capitalisés, fait l'objet en contrepartie de dépenses constatées à taxer ou pourvoir dans le futur à des fins fiscales.

g) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir correspondent à des charges comptabilisées dans l'exercice, ou antérieurement, qui font l'objet d'un amortissement différé à des fins fiscales. Ils sont créés aux fins suivantes, à la suite d'un choix exercé par la Société, et amortis selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs
 - Pour le déficit constaté initialement au 1^{er} janvier 2007, dans le cas des régimes non capitalisés : le déficit n'est pas amorti.
 - À titre de mesure d'allègement, pour l'excédent de la charge de fonctionnement sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés : aucun amortissement n'est constaté.

h) Instruments financiers dérivés

La Société utilise périodiquement des contrats de swaps sur marchandises pour se couvrir des fluctuations du prix du carburant. Les gains et pertes qui y sont reliés sont constatés dans l'état des résultats au cours de la période où ils sont réalisés et sont présentés avec la charge relative à l'élément couvert. La Société n'a pas recours à des instruments financiers à des fins spéculatives.

États financiers 2020



NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2020

3. Transferts des gouvernements fédéral et provincial

	2020	2020	2019
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Fonctionnement			
Exploitation - transport régulier	-	-	13 319
Financement (intérêts)	2 112 273	1 611 670	1 758 317
	2 112 273	1 611 670	1 771 636
Investissement			
Immobilisations	39 375 528	21 226 415	16 535 817
	41 487 801	22 838 085	18 307 453

4. Autres revenus

	2020	2020	2019
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Publicité	1 441 318	1 186 000	1 177 813
Revenus d'intérêts	277 498	163 529	143 760
Activités accessoires et autres revenus	454 000	129 051	609 778
	2 172 816	1 478 580	1 931 351

États financiers 2020



NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2020

5. Débiteurs

	2020	2019
	\$	\$
Autorité régionale de transport métropolitain	60 132	4 102 216
Taxes à la consommation	1 646 039	1 172 077
Ville de Laval	525 414	1 554 134
Autres	1 450 940	746 620
	3 682 525	7 575 047

6. Transferts à recevoir

	2020	2019
	\$	\$
Gouvernement provincial		
Remboursement de la dette à long terme (a)	63 651 907	69 445 170
Immobilisations	8 441 025	5 614 029
Autres	388 912	463 233
Gouvernement fédéral		
Immobilisations	8 584 040	16 178 564
	81 065 884	91 700 996

(a) En vertu d'ententes avec le gouvernement provincial, la Société recevra sous forme de transferts une compensation pour les intérêts qu'elle doit assumer pour ces dettes à long terme subventionnées

7. Emprunt bancaire

La Société dispose d'une marge de crédit autorisée de 15 000 000 \$, au taux préférentiel de 2.45 % (3.95% au 31 décembre 2019) et renégociable annuellement. Au 31 décembre 2020, la marge de crédit est inutilisée.

États financiers 2020



NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2020

8. Créiteurs et frais courus

	2020	2019
	\$	\$
Salaires et charges sociales	19 961 581	15 324 388
Fournisseurs et frais courus	10 407 927	12 355 103
Intérêts courus de la dette à long terme	300 282	356 670
Retenues sur contrats et dépôts de garantie	921 472	435 304
	31 591 262	28 471 465

9. Dette à long terme

	2020	2019
	\$	\$
Obligations		
taux d'intérêt variant de 1,1 % à 2,9 % (1,6 % à 2,9 % en 2019)		
échéant d'avril 2021 à décembre 2025	89 779 000	96 477 000
	89 779 000	96 477 000

La dette à long terme représente des obligations directes et générales de la Société. La *Loi sur les sociétés de transport en commun* prévoit que la Ville de Laval est garante des engagements et obligations de la Société, ce qui inclut la dette à long terme contractée par la Société.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme, incluant les refinancements prévus et autorisés au cours des prochains exercices, s'établissent comme suit :

Année	\$
2021	16 253 000
2022	13 725 000
2023	13 820 000
2024	12 654 000
2025	11 664 000
1 à 5 ans	68 116 000
6 à 10 ans	21 432 000
11 ans et plus	231 000
	89 779 000

États financiers 2020



NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

Au 31 décembre 2020

10. Passif au titre des avantages sociaux futurs

a) Description générale des régimes d'avantages sociaux

La Société a un certain nombre de régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées, capitalisés et non capitalisés, qui assurent à tous les salariés le paiement de prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les employés-cadres et non syndiqués de la Société participent au Régime de retraite des employés-cadres et non syndiqués de la Société de transport de Laval. Ce régime est un régime à prestations déterminées. Les participants et la Société se partagent le financement du régime par le versement de cotisations. Les prestations prévues au titre du régime de retraite sont principalement en fonction du nombre d'années de service et de la moyenne des cinq meilleures années consécutives de rémunération.

Les employés-cadres et non syndiqués de la Société bénéficient également d'un programme d'allocation de retraite. Le programme d'allocation de retraite est un régime non capitalisé à prestations déterminées fournissant une rente supplémentaire à certains employés. Cette rente représente l'excédent de la rente déterminée au régime de retraite, sans tenir compte des limites fiscales imposées par la loi de l'impôt sur celle du régime de retraite en tenant compte de ces limites. Pour ce régime, seul l'employeur est responsable du financement.

L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée au 31 décembre 2018.

Les employés syndiqués de la Société couverts par les accréditations du Syndicat des chauffeurs de la Société de transport de Laval (SCFP) et le Syndicat des employés de terminus de la Société de transport de Laval (SCFP) participent au Régime de retraite des chauffeurs d'autobus de la Société de transport de Laval, alors que les employés couverts par les accréditations du Syndicat des employés d'entretien de la Société de transport de Laval (CSN) et le Syndicat des employés de bureau de la Société de transport de Laval (CSN) participent au Régime de retraite des employés syndiqués de bureau et d'entretien de la Société de transport de Laval. Ces deux régimes, à des fins comptables, sont des régimes à cotisations déterminées. La contribution de la Société se limite à 8,25 % des salaires admissibles pour le Régime de retraite des employés syndiqués de bureau et d'entretien et à 9,00 % des salaires admissibles pour le Régime de retraite des chauffeurs d'autobus.

Les employés de la Société bénéficient également d'une gamme d'avantages sociaux complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi qui comprennent, notamment, l'assurance vie, la couverture de soins de santé, un régime de continuation de salaire temporaire durant l'invalidité ainsi que le maintien des protections d'assurance lors de certaines absences prolongées. Ces avantages varient selon le groupe d'emploi à l'intérieur duquel se retrouve un employé.

États financiers 2020



NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

Au 31 décembre 2020

10. Passif au titre des avantages sociaux futurs (Suite)

b) Passif au titre des avantages sociaux futurs

	2020	2019
	\$	\$
Régime de retraite et supplémentaires de retraite à prestations déterminées	6 943 419	7 931 419
Régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées et avantages postérieurs à l'emploi	(16 705 100)	(15 970 400)
	(9 761 681)	(8 038 981)

c) Charge de l'exercice

	2020	2019
	\$	\$
Régime de retraite et supplémentaires de retraite à prestations déterminées	2 677 500	2 437 600
Régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées et avantages postérieurs à l'emploi	1 768 100	1 365 700
Régime de retraite à cotisations déterminées	5 050 906	4 639 197
Régime de retraite des élus municipaux	24 136	25 982
	9 520 642	8 468 479

États financiers 2020



NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

Au 31 décembre 2020

10. Passif au titre des avantages sociaux futurs (Suite)

d) Situation actuarielle aux fins de comptabilisation

	Régime de retraite et supplémentaires de retraite à prestations déterminées		Régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées et avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	65 607 019	60 188 819	-	-
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	(67 136 900)	(61 528 000)	(18 644 000)	(14 537 000)
Situation actuelle nette	(1 529 881)	(1 339 181)	(18 644 000)	(14 537 000)
Pertes actuarielles non amorties	8 473 300	9 270 600	1 938 000	(1 433 400)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	6 943 419	7 931 419	(16 705 100)	(15 970 400)

e) Charge de l'exercice

	Régime de retraite et supplémentaires de retraite à prestations déterminées		Régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées et avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	3 254 900	2 655 900	1 070 400	737 900
Cotisations salariales des employés	(1 621 200)	(1 159 100)	-	-
Amortissement des pertes actuarielles	1 011 300	902 000	327 600	166 900
Charge de l'exercice excluant les intérêts	2 645 000	2 398 800	1 398 000	904 800
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	3 561 400	3 242 700	370 100	460 900
Rendement espéré des actifs	(3 528 900)	(3 203 900)	-	-
Charge d'intérêts nette	32 500	38 800	370 100	460 900
Charge de l'exercice	2 677 500	2 437 600	1 768 100	1 365 700
Montant versé par l'employeur	1 689 500	2 991 619	1 033 400	1 018 800

États financiers 2020



NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2020

10. Passif au titre des avantages sociaux futurs (Suite)

f) Principales hypothèses (taux pondérés)

Fin d'exercice	Régime de retraite et supplémentaires de retraite à prestations déterminées		Régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées et avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
Taux d'actualisation	5.73%	5.73%	1.35%	2.45%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	5.80%	5.80%	s. o.	s. o.
Taux de croissance des salaires	3.00%	3.00%	3.10%	3.10%
Taux d'inflation	2.00%	2.00%	2.10%	2.10%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé	s. o.	s. o.	5.57%	5.75%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé	s. o.	s. o.	4.50%	4.50%
Année où la tendance rejoint le taux ultime	s. o.	s. o.	2027	2027

g) La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1^{er} janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2020.

La Cour supérieure du Québec a rendu un jugement le 9 juillet 2020. Le gouvernement, certaines municipalités et des associations d'employés ont interjeté un appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

États financiers 2020



NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

Au 31 décembre 2020

11. Immobilisations

	<u>Solde au début</u>	<u>Addition</u>	<u>Cession / Ajustement</u>	<u>Solde à la fin</u>
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Infrastructures	23 282 719	1 378 785	95 472	24 566 032
Bâtiments	75 747 231	47 611	-	75 794 842
Véhicules	212 464 253	16 396 267	5 920 875	222 939 645
Ameublement et équipements de bureau	28 841 599	1 194 878	2 818	30 033 659
Machinerie, outillage et équipements	22 735 993	2 177 395	-	24 913 388
Terrains	<u>6 876 733</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>6 876 733</u>
	369 948 528	21 194 936	6 019 165	385 124 299
Immobilisations en cours	7 479 009	10 493 864		17 972 873
	<u>377 427 537</u>	<u>31 688 800</u>	<u>6 019 165</u>	<u>403 097 172</u>
Amortissement cumulé				
Infrastructures	4 647 152	1 324 007	95 472	5 875 687
Bâtiments	24 623 871	1 870 939	-	26 494 810
Véhicules	147 012 146	14 854 654	5 823 884	156 042 916
Ameublement et équipements de bureau	19 411 200	1 845 902	2 818	21 254 284
Machinerie, outillage et équipements	<u>13 183 860</u>	<u>1 499 224</u>	<u>-</u>	<u>14 683 084</u>
	<u>208 878 229</u>	<u>21 394 726</u>	<u>5 922 174</u>	<u>224 350 781</u>
Valeur comptable nette	<u>168 549 308</u>			<u>178 746 391</u>

Au 31 décembre 2020, des immobilisations ainsi que des immobilisations en cours, au coût de 4 247 130 \$ (4 819 779\$ au 31 décembre 2019), sont inscrites dans les créditeurs et frais courus.

États financiers 2020



NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

Au 31 décembre 2020

12. Autres actifs non financiers

	2020	2019
	\$	\$
Dépôt pour l'achat d'autobus	2 520 601	1 580 627
Frais payés d'avance	556 970	893 569
	3 077 571	2 474 196

13. Engagements

Au 31 décembre 2020, la Société a des engagements qui s'établissent comme suit :

a) Contrat d'acquisition d'autobus urbains

Par l'entremise du processus d'achat unifié regroupant les membres de l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ), la Société de transport de Montréal (STM) a été mandatée pour faire l'acquisition d'autobus hybrides à plancher surbaissé pour les années 2020 à 2024. Ce contrat se termine en 2024 et ne comporte aucune option pour les années futures.

De plus, dans le but de diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur son territoire, la STL s'est engagée à acquérir six (6) autobus électriques à charge lente au dépôt pour l'année 2021.

L'échéancier s'établit ainsi :

	Nombre	\$
2021	30	38 387 083
2022	24	35 090 873
2023	24	37 898 143
2024	25	42 635 411
Contingences s'appliquant aux années 2020 à 2024	27	46 046 244
		200 057 754

États financiers 2020



NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

Au 31 décembre 2020

13. Engagements (suite)

a) Contrat d'acquisition d'autobus urbains (suite)

En outre, les dépenses admissibles feront l'objet de subventions variant entre 60% et 95% pour un total estimé de 131,7 M\$.

L'échéancier s'établit ainsi :

	\$
2021	27 938 697
2022	24 124 975
2023	27 002 427
2024	31 209 121
Contingences s'appliquant aux années 2020 à 2024	27 627 746
	137 902 966

b) Contrats de services pour le transport aux personnes handicapées

Dans le cadre de ses opérations de transport adapté, la Société a octroyé deux contrats de services, soit un premier en 2018 pour le transport par minibus et un second en 2011 pour le transport par taxi collectif. Le contrat pour le transport par minibus se termine le 31 décembre 2023 et comporte des options de prolongation d'une durée de 5 ans, soit du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028. Le contrat pour le transport par taxi collectif comporte des options de prolongation que la Société a décidé d'exercer en 2021. Les contrats totalisent une valeur de 10,8 M\$ pour l'année 2021, soit 6,8 M\$ pour le transport par minibus et 4 M\$ pour le taxi collectif, ces contrats peuvent être résiliés selon la clause convenue entre les deux parties.

c) Contrats d'approvisionnement en carburant

Par l'entremise du processus d'achats unifiés de l'ATUQ, la Société a mandaté la STM pour négocier des contrats d'approvisionnement en carburant auprès du fournisseur, lequel comporte une durée prédéterminée. La Société a également mandaté le Ministère des Finances pour négocier des ententes (contrats de swaps) avec des institutions financières afin d'atténuer les effets de fluctuations du prix du carburant sur le marché, et ce, jusqu'à décembre 2023. La Société s'est engagée à payer une quantité de 6,75 millions de litres à un prix fixe, ce qui représente une somme d'environ 4,4 M\$.

États financiers 2020



NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

Au 31 décembre 2020

13. Engagements (suite)

d) Boîtes à perception pour autobus

La Société a mandaté la STM pour procéder à l'acquisition de 75 boîtes de perception pour autobus entre 2021 et 2024 pour un montant total de 2,9 M\$.

L'échéancier s'établit ainsi :

	\$
2021	880 857
2022	565 171
2023	565 171
2024	498 909
Contingences s'appliquant aux années 2020 à 2024	772 948
	3 283 056

e) Valideurs pour autobus

La Société a mandaté la STM pour procéder à l'acquisition de 74 valideurs pour autobus entre 2021 et 2024 pour un montant total de 0,45 M\$.

L'échéancier s'établit ainsi :

	\$
2021	113 658
2022	97 421
2023	59 535
2024	129 895
Contingences s'appliquant aux années 2020 à 2024	52 499
	453 008

États financiers 2020



NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

Au 31 décembre 2020

13. Engagements (suite)

f) Gestion de l'entretien et de la maintenance des terminus Montmorency, Cartier et le Carrefour

À la suite de l'entente avec l'Autorité régionale de transport métropolitain pour la délégation de l'opération et de l'entretien des équipements métropolitains à la Société, un contrat de gestion, d'entretien et de maintenance des terminus Cartier, Montmorency et Le Carrefour est requis. Le contrat a débuté le 1^{er} août 2018 et se termine le 31 juillet 2021, avec la possibilité de 2 périodes additionnelles d'une année chacune. La Société s'engage à payer un montant de 1 M\$ pour l'année 2021 et 3,6 M\$ si les années sont renouvelées pour un montant total de 4,6 M\$.

L'échéancier s'établit ainsi :

		\$
Contrat	2021	<u>1 028 085</u>
		<u>1 028 085</u>
Années d'option	2021	749 034
	2022	1 812 661
	2023	<u>1 069 620</u>
		<u>3 631 315</u>

g) Fourniture de services de gestion et d'exploitation des billetteries métropolitaines à Laval

L'Autorité régionale de transport métropolitain délègue la gestion des billetteries métropolitaines présentes sur le territoire de Laval à la Société de transport de Laval. La durée du contrat est d'une durée de trois ans avec deux options d'un an pour les années 2021 à 2023. La Société s'engage à payer un montant de 0,7 M\$ pour l'année restante du contrat et 1,1 M\$ pour les deux options d'un an pour un montant total de 1,9 M\$.

L'échéancier s'établit ainsi :

		\$
Contrat	2021	<u>752 064</u>
		<u>752 064</u>
Années d'option	2022	767 105
	2023	<u>387 350</u>
		<u>1 154 455</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

États financiers 2020



Au 31 décembre 2020

13. Engagements (suite)

h) Location d'un garage temporaire pour le stationnement des autobus

La société a loué des locaux temporaires, auprès de Placement Auchebel Ltée, afin de répondre aux besoins d'espaces supplémentaires en attendant la construction d'un nouveau garage, dont la livraison est prévue en 2024. La durée du bail est de 4 ans, avec la possibilité d'une option d'un an, pour une valeur totale de 2,7 M\$.

L'échéancier s'établit ainsi :

		\$
Contrat	2021	606 752
	2022	618 887
	2023	625 017
	2024	312 507
		2 163 163
Année d'option	2024	244 363
	2025	244 363
		2 651 889

i) Remplacement de la solution de paiement dans les autobus

La société a octroyé à Flowbird SAS le contrat pour une solution de paiement sans contact à bord des autobus pour une durée de 5 ans, avec la possibilité de deux options d'un an pour les années 2026 et 2027, pour une valeur totale de 3,4 M\$.

L'échéancier s'établit ainsi :

		\$
Contrat	2021	1 225 839
	2022	529 398
	2023	529 398
	2024	260 356
	2025	260 356
		2 805 347
Années d'option	2026	282 984
	2027	282 984
		3 371 315

États financiers 2020



Au 31 décembre 2020

14. Droits contractuels

En plus des droits contractuels dans le cadre des contrats d'acquisition d'autobus urbains présentés à la note no 13 a), la Société a conclu des ententes à long terme pour des revenus publicitaires pour un montant de plus de 21 M\$.

L'échéancier des droits contractuels s'établit ainsi :

	\$
2021	1 232 200
2022	1 290 400
2023	1 341 400
2024	1 394 800
2025	1 450 600
2026-2034	14 380 333
	21 089 733

15. Données budgétaires

L'état des résultats ainsi que les activités de fonctionnement et d'investissement à des fins fiscales comportent une comparaison avec le Budget adopté par la Ville de Laval le 13 décembre 2019.

Afin de rendre la présentation conforme à celle adoptée, certaines données budgétaires ont été reclassées.

16. Opérations entre apparentés

La Société fait partie du périmètre comptable de la Ville de Laval. La Société ne réalise aucune opération importante avec la Ville de Laval dans le cours normal de ses affaires.

17. Instruments financiers

La Société conclut périodiquement des contrats de swap de marchandises avec d'importantes institutions financières pour se protéger, en partie, des fluctuations du prix du carburant.

Les gains et pertes, qui y sont reliés, sont constatés dans l'état des résultats au cours de l'exercice où ils sont réalisés et présentés en contrepartie de la charge correspondante.

États financiers 2020



ANNEXE A – DETTE À LONG TERME

Au 31 décembre 2020

Émission					Solde	
Date	Numéro	Montant	Taux d'intérêt	Échéance	2020	2019
		\$	%		\$	\$
2015-02-18	47	2 719 000	1.6771	2020	-	572 000
2015-05-20	48	15 375 000	2.2290	2020	-	9 614 000
2015-12-15	49	15 613 000	2.4630	2020	-	8 432 000
2016-04-13	50	21 327 000	1.8244	2021	13 446 000	15 493 000
2016-11-09	51	20 523 000	1.5923	2021	7 100 000	10 561 000
2017-05-09	52	4 649 000	1.7718	2022	3 356 000	3 796 000
2017-11-15	53	18 534 000	2.2347	2022	13 324 000	15 112 000
2018-07-24	54	9 984 000	2.7205	2023	7 868 000	8 942 000
2018-12-11	55	11 841 000	2.9108	2023	8 710 000	10 301 000
2019-05-13	56	3 458 000	2.4283	2024	2 986 000	3 458 000
2019-10-15	57	10 196 000	2.3745	2024	8 845 000	10 196 000
2020-05-12	58	9 096 000	1.5283	2025	9 096 000	-
2020-12-15	59	15 048 000	1.1300	2025	15 048 000	-
					89 779 000	96 477 000

États financiers 2020



ANNEXE B – CHARGES PAR OBJET

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
	\$	\$	\$
Salaires, traitements et avantages sociaux	108 496 503	109 071 772	99 538 803
Carburant	7 633 162	6 528 914	6 897 268
Contrats de transport adapté	11 985 497	7 726 406	11 193 945
Entretien et réparations des véhicules	6 330 626	6 057 455	5 759 561
Honoraires et contrats	6 090 568	4 980 421	3 939 808
Entretien et réparations des bâtiments et équipements	3 826 338	3 134 294	2 837 821
Services publics	1 704 266	1 343 860	1 444 329
Assurances, taxes et immatriculations	1 617 124	1 428 466	1 276 310
Matériel et fournitures	347 733	438 149	410 612
Cotisations, frais de représentation et autres dépenses	304 559	505 040	291 852
Location	502 281	363 391	72 820
Dépenses imprévues	2 409 569	-	-
Intérêts et frais de financement	3 845 763	2 601 086	2 971 646
Contrats de gestion déléguée	4 730 506	3 580 630	4 734 603
Amortissement des immobilisations	27 273 000	21 394 726	23 423 978
	187 097 495	169 154 610	164 793 356

États financiers 2020



ANNEXE C – ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
	\$	\$	\$
Revenus			
Contribution de l'Autorité régionale de transport métropolitain	150 054 819	139 488 766	136 533 524
Contrat de gestion déléguée	8 663 195	7 578 576	6 559 164
Transferts des gouvernements fédéral et provincial	2 112 273	1 611 670	1 771 636
Autres revenus	2 172 816	1 478 580	1 931 351
	163 003 103	150 157 592	146 795 675
Charges			
Transport régulier	110 994 704	106 983 249	99 387 398
Administration générale	21 010 440	21 883 305	20 504 229
Transport adapté	13 123 323	8 713 668	12 242 209
Contrats de gestion déléguée	8 663 196	7 578 576	6 263 896
Intérêts et frais de financement	3 623 263	2 601 086	2 971 646
Dépenses imprévues	2 409 569	-	-
Amortissement des immobilisations	27 273 000	21 394 726	23 423 978
	187 097 495	169 154 610	164 793 356
Déficit de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	(24 094 392)	(18 997 018)	(17 997 681)
Conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations			
Produit de cession	44 400	51 888	89 912
Amortissement	27 273 000	21 394 726	23 423 978
(Gain) perte sur cession	-	45 103	(19 644)
	27 317 400	21 491 717	23 494 246
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	249 887	364 479	-
Remboursement de la dette à long terme	(3 329 701)	(3 359 768)	(3 432 980)
	(3 079 814)	(2 995 289)	(3 432 980)
Affectations			
Activités d'investissement	(681 500)	(665 564)	(566 387)
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	(85 410)	(131 974)	(120 473)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	623 716	767 100	820 300
	(143 194)	(30 438)	133 440
	24 094 392	18 465 990	20 194 706
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	-	(531 028)	2 197 025

États financiers 2020



ANNEXE D – ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
	\$	\$	\$
Revenus			
Transferts des gouvernements fédéral et provincial	39 375 528	21 226 415	16 535 817
Autres revenus			
Excédent d'investissement avant conciliation à des fins fiscales	39 375 528	21 226 415	16 535 817
Conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations			
Acquisitions			
Infrastructures	(2 946 000)	(917 048)	(1 169 599)
Bâtiments	(9 600 000)	(7 213 626)	(1 613 675)
Véhicules	(31 227 000)	(19 812 394)	(12 345 123)
Ameublement et équipements de bureau	(1 629 000)	(1 233 732)	(1 484 011)
Machinerie, outillage et équipements	(2 451 000)	(2 512 000)	(2 592 051)
	(47 853 000)	(31 688 800)	(19 204 459)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	2 974 888	2 090 552	1 287 199
Affectations			
Activités de fonctionnement	681 500	665 564	566 387
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	4 821 084	741 580	515 778
	5 502 584	1 407 144	1 082 165
	(39 375 528)	(28 191 103)	(16 835 095)
Déficit d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	-	(6 964 689)	(299 278)

États financiers 2020



ANNEXE E – EXCÉDENT ACCUMULÉ

Au 31 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
Excédent accumulé		
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	30 244 160	31 384 794
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(17 524 400)	(16 757 300)
Financement des investissements en cours	1 783 045	8 747 734
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	152 619 298	141 517 478
	167 122 103	164 892 706

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés

Excédent de fonctionnement affecté	29 119 236	30 391 844
Fonds réservés		
Fonds de roulement	1 114 752	982 778
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	10 172	10 172
	1 124 924	992 950
	30 244 160	31 384 794

Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes non capitalisés	(8 466 700)	(8 466 700)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes non capitalisés	(9 057 700)	(8 290 600)
	(17 524 400)	(16 757 300)

États financiers 2020



ANNEXE E – EXCÉDENT ACCUMULÉ (SUITE)

Au 31 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (SUITE)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	5 134 674	10 516 077
Investissements à financer	(3 351 629)	(1 768 343)
	1 783 045	8 747 734
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	178 746 391	168 549 308
Éléments de passif		
Dette à long terme	89 779 000	96 477 000
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	(63 651 907)	(69 445 170)
	26 127 093	27 031 830
	152 619 298	141 517 478